



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau

Séance ordinaire

Tenue le 21 août 2023

à 19 h 30

à l'édifice municipal

Sont PRÉSENTS à cette séance :

Monsieur le Maire	Hervé Simard
Mesdames les conseillères	Caroline Chayer Janic Gagnon
Messieurs les conseillers	Samuel Choquette Grégoire Girard Jean Simard Claude Paquet

Sont également présents :

Nancy Girard directrice générale et greffière-trésorière et plusieurs citoyens

ORDRE DU JOUR

- 1 **Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2 **Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2023
- 3 **Lecture et adoption des comptes du mois**
 - 3.1 Adoption de la liste des dépenses du 1er juillet 2023 au 31 juillet 2023 au montant de 219 369.41 \$
- 4 **Lecture de la correspondance**
 - 4.1 Remerciement de l'association des résidents du km 97 pour réparation de chemin
 - 4.2 Invitation au cocktail du président d'honneur du Festicam de St-Honoré
- 5 **Administration**
 - 5.1 Dépôt du certificat d'approbation des PHV pour le règlement 233-2023
 - 5.2 Résolution de concordance pour le règlement d'emprunt 230-2023
 - 5.3 Résolution d'adjudication pour le règlement d'emprunt 230-2023
 - 5.4 Autorisation de signature de l'entente 9-1-1 nouvelle génération
 - 5.5 Dépôt d'une demande d'aide financière à la MRC du Fjord dans le programme de traverse de cours d'eau pour le pont LJTG
- 6 **Travaux publics**
 - 6.1 **Aucun**
- 7 **Hygiène du milieu**
 - 7.1 Dépôt du rapport 2022 sur la gestion de l'eau potable
 - 7.2 Résolution d'appui au projet d'optimisation des écocentres du bas Saguenay
- 8 **Urbanisme**
 - 8.1 **Aucun**
- 9 **Sécurité publique**
 - 9.1 **Aucun**
- 10 **Loisirs culture tourisme et vie communautaire**
 - 10.1 Permis de bois de chauffage sur TPI
 - 10.2 Renouvellement de l'entente de droit de passage sur les terres de Solifor pour les sentiers piétonniers
 - 10.3 Autorisation de la tenue du Festif du kayak au camping Camp d'accueil
 - 10.4 Dépôt d'une demande d'aide financière pour les journées de la culture
- 11 **Rapport des comités et informations**
 - 11.1 **Aucun**
- 12 **Affaires diverses**
 - 12.1 Regroupement loisirs et sports présente une demande de soutien financier pour la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la finale des jeux du Québec à Rimouski
 - 12.2 Demande de villégiature pour des travaux de réfection des km 1 à 5 du chemin de la Zec Brébeuf
- 13 **Période de questions**
- 14 **Levée de l'assemblée**



Procès-verbal du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau

N° de résolution
ou annotation

152-08-2023

- 1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par Jean Simard
Appuyé par Grégoire Girard
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté

2 Adoption des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

Résolution # 153-08-2023

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2023 a été transmis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture avant la séance.

Il est proposé par Grégoire Girard
Appuyé par Janic Gagnon

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 soit accepté tel que présenté.

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2023

Résolution # 154-08-2023

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2023 a été transmis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture avant la séance.

Il est proposé par Samuel Choquette
Appuyé par Caroline Chayer

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2023 soit accepté tel que présenté.

3 Lecture et adoption des comptes du mois

3.1 Adoption de la liste des dépenses du 1er juillet 2023 au 31 juillet 2023 au montant de 219 369,41 \$

Résolution # 155-08-2023

Considérant que conformément aux dispositions du Code municipal, le directeur général, dresse chaque mois un rapport des factures préalablement autorisées (déjà payées) ainsi qu'un journal des factures à payer en spécifiant les objets pour lesquels les dépenses ont été faites :

Considérant que, conformément aux articles 176.5 et 961.1 du Code municipal, le rapport détaillé est déposé à cette séance du Conseil;

Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Grégoire Girard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil

Que le Conseil municipal de Ferland-et-Boilleau accepte le rapport des dépenses, dont une copie est en annexe de ce procès-verbal pour la période du 1 au 31 juillet 2023

Pour un montant total de 219 369,41 \$

4 Lecture de la correspondance

4.1 Remerciement de l'association des résidents du km 97 pour réparation de chemin

L'association des résidents du km 97 souhaite nous remercier la municipalité d'être intervenus rapidement à la suite de leur demande afin de réparer la partie endommagée du chemin avant le pont.

L'association souhaite souligner l'excellent travail effectué par Daniel et son équipe.

4.2 Invitation au cocktail du président d'honneur du Festicam de St-Honoré

Résolution # 156-08-2023

Considérant l'invitation transmise par monsieur Bruno Tremblay, maire de St-Honoré à monsieur Hervé Simard, maire de Ferland-Boilleau pour le cocktail du président du Festicam de St-Honoré qui se déroulera du 15 au 17 septembre 2023;

Il est proposé par Grégoire Girard
Appuyé par Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil

Que le conseil accepte l'invitation au cocktail du président du Festicam de St-Honoré;

Que le conseil autorise l'achat d'un billet au coût de 50\$;

Que le conseil désigne monsieur le maire Hervé Simard pour y assister.

153-08-2023

154-08-2023

155-08-2023

156-08-2023



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau

5 Administration

5.1 Dépôt du certificat d'approbation des PHV pour le règlement 233-2023

Je, Nancy Girard, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité de Ferland-et-Boilleau, certifie:

Que le nombre de personnes habile à voter sur le règlement # 233-2023 est de 622 personnes;

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 73;

Que le nombre de demandes reçu est de 0;

Je déclare que le règlement 233-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 42 632\$ pour le démantèlement et la reconstruction du pont Louis-Joseph Tremblay (Gilbert) est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

5.2 Résolution de concordance pour le règlement d'emprunt 230-2023

Résolution # 157-08-2023

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Ferland-et-Boilleau souhaite emprunter par billets pour un montant total de 190 000 \$ qui sera réalisé le 28 août 2023,

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
230-2023	190 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 230-2023, la Municipalité de Ferland-et-Boilleau souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Samuel Choquette
Appuyé par Claude Paquet
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 28 août 2023;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 28 février et le 28 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	14 800 \$	
2025.	15 500 \$	
2026.	16 500 \$	
2027.	17 300 \$	
2028.	18 300 \$	(à payer en 2028)
2028.	107 600 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 230-2023 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 28 août 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

157-08-2023



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau

5.3 Résolution d'adjudication pour le règlement d'emprunt 230-2023

Résolution # 158-08-2023

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	21 août 2023
Heure d'ouverture :	10 h
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec
Montant :	190 000 \$
Nombre de soumissions :	2
Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Date d'émission :	28 août 2023

ATTENDU QUE la Municipalité de Ferland-et-Boilleau a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 28 août 2023, au montant de 190 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

14 800 \$	5,75000 %	2024
15 500 \$	5,55000 %	2025
16 500 \$	5,35000 %	2026
17 300 \$	5,35000 %	2027
125 900 \$	5,30000 %	2028

Prix : 98,40100

Coût réel : 5,76829 %

2 - CD LA BAIE-BAS-SAGUENAY

14 800 \$	5,94000 %	2024
15 500 \$	5,94000 %	2025
16 500 \$	5,94000 %	2026
17 300 \$	5,94000 %	2027
125 900 \$	5,94000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,94000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par

Jean Simard

Appuyé par

Claude Paquet

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Ferland-et-Boilleau accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 28 août 2023 au montant de 190 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 230-2023. Ces billets sont émis au prix de 98,40100 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

158-08-2023



N° de résolution
ou annotation

159-08-2023

160-08-2023

161-08-2023

Procès-verbal du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau

5.4 Autorisation de signature de l'entente 9-1-1 nouvelle génération

Résolution # 159-08-2023

Considérant qu'auparavant, les municipalités signaient une entente 9-1-1 avec le fournisseur téléphonique sur leur territoire;

Considérant que pour le 9-1-1 de prochaine génération l'entente doit être signée avec Bell en tant que fournisseur de réseau 9-1-1 désigné par le CRTC pour le Québec, l'Ontario, le Manitoba et les provinces de l'Atlantique.

Considérant que le réseau 9-1-1 offert par Bell est gratuit aujourd'hui pour les municipalités et le demeurera en mode 9-1-1 de prochaine génération.

Considérant que le conseil juge pertinent de signer cette entente

Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Caroline Chayer
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que le conseil autorise madame Nancy Girard, directrice générale greffière-trésorière à signer l'entente de service avec l'autorité 911 de nouvelle génération au nom de la municipalité.

5.5 Dépôt d'une demande d'aide financière à la MRC du Fjord dans le programme de traverse de cours d'eau pour le pont LJTG

Résolution # 160-08-203

Considérant que le pont situé au-dessus de la rivière Ha! Ha à la jonction des chemins Louis-Joseph-Tremblay et Gilbert, appartenant au ministère des Ressources naturelles et des forêts, sera démantelé et reconstruit au coût de 42 632 \$;

Considérant que selon l'entente de partage des coûts, la participation de la municipalité s'élève à 10% des coûts, soit une somme de 42 632 \$;

Considérant le programme de restauration des traverses de cours d'eau de la MRC du fjord du Saguenay qui permet le dépôt d'une demande d'aide financière pour des projets similaires;

Il est proposé par Jean Simard
Appuyé par Claude Paquet
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que la municipalité de Ferland-et-Boilleau dépose une demande d'aide financière dans le programme de restauration de traverses de cours d'eau au montant de 42 632 \$;

Que la municipalité autorise madame Nancy Girard, directrice générale greffière-trésorière à signer les documents relatifs à cette demande.

6 Travaux publics

6.1 Aucun

7 Hygiène du milieu

7.1 Dépôt du rapport 2022 sur la gestion de l'eau potable

Le bilan de la stratégie municipale d'économie de l'eau potable pour 2022, déposé par madame Nancy Girard, en collaboration avec l'analyste de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable a été approuvé.

Les indicateurs sont tous favorables, les cibles sont toutes respectées et en conséquence aucune action supplémentaire n'est requise.

7.2 Résolution d'appui au projet d'optimisation des écocentres du bas Saguenay

Résolution # 161-08-2023

Considérant que la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 - soutient à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Considérant que les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay, dont celle de Ferland-et-Boilleau, désirent présenter un projet d'optimisation du réseau des écocentres de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre de l'aide financière;

Pour ces motifs
Il est proposé par Grégoire Girard
Appuyé par Samuel Choquette
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau

QUE le conseil de Ferland-et-Boilleau s'engage à participer au projet d'optimisation du réseau des écocentres de la MRC du Fjord-du-Saguenay et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 - soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

8 Urbanisme
8.1 Aucun

9 Sécurité publique
9.1 Aucun

10 Loisirs culture tourisme et vie communautaire
10.1 **Permis de bois de chauffage sur TPI**

Résolution # 162-08-2023

Considérant que la MRC du Fjord, avec la permission de la municipalité, peut émettre aux détenteurs de baux de villégiatures et TPI, des permis de coupe de bois de chauffage pour la saison 2023-2024;

Considérant que le conseil juge pertinent de permettre l'émission de permis, mais ne désire pas agir comme point de service;

Pour ces motifs

Il est proposé par

Janic Gagnon

Appuyé par

Caroline Chayer

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'autoriser la MRC du Fjord à délivrer des permis de coup de bois de chauffage aux détenteurs de baux de villégiature en TPI sur le territoire de Ferland-et-Boilleau pour la saison 2023-2024.

162-08-2023

10.2 Renouvellement de l'entente de droit de passage sur les terres de Solifor pour les sentiers piétonniers

Résolution # 163-08-2023

Considérant les sentiers pédestres de la municipalité de Ferland-et-Boilleau, situés sur le territoire de Solifor;

Considérant que l'entente de droit de passage actuel est échue et qu'il convient de le renouveler;

Considérant le projet d'entente # S22-DP-2023-002 qui prévoit les conditions de l'accord du droit de passage au montant de 150 \$ annuellement;

Pour ces motifs

Il est proposé par

Claude Paquet

Appuyé par

Jean Simard

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que la municipalité signe l'entente de droit de passage sur le terrain de Solifor pour un montant de 150 \$ annuellement;

D'autoriser madame Nancy Girard, directrice générale greffière-trésorière à signer l'entente au nom de la municipalité

163-08-2023

10.3 Autorisation de la tenue du Festif du kayak au camping Camp d'accueil

Résolution # 164-08-2023

Considérant que le comité des loisirs écotourisme de Ferland-et-Boilleau est un organisme sans buts lucratifs, ayant pour but de créer des activités et des événements pour la population.

Considérant que le comité des loisirs écotourisme de Ferland-et-Boilleau désire organiser la 4^e édition de l'événement du Rendez-vous Festif du Kayak Ha! Ha! qui se tiendra les 8 au 10 septembre 2023 au camping camps d'accueil.

Pour ces motifs

Il est proposé par

Janic Gagnon

Appuyé par

Caroline Chayer

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'autoriser le comité des Loisirs écotourisme de Ferland-et-Boilleau à tenir l'activité du Rendez-vous Festif du Kayak Ha! Ha! édition 2023 au Camping Camp d'accueil du 8 au 10 septembre 2023;

De nommer madame Nancy Girard, directrice générale greffière-trésorière comme signataire de la lettre d'autorisation au nom de la municipalité.

164-08-2023



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil municipal de Ferland-et-Boilleau

165-08-2023

10.4 Dépôt d'une demande d'aide financière pour les journées de la culture Résolution # 165-08-2023

Considérant que la municipalité de Ferland-et-Boilleau désire organiser des activités pour la Journée de la culture 2023.

Considérant que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau désire stimuler la participation des familles et susciter l'intérêt pour le volet culturel et artistique.

Considérant que la MRC offre un programme de soutien pour les journées de la culture sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Pour ces motifs

Il est proposé par Caroline Chayer

Appuyé par Grégoire Girard

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'autoriser madame Annick Simard, agente de développement de la municipalité à produire une demande de financement afin d'obtenir l'aide financière qui permettra de soutenir l'activité.

11 Rapport des comités et informations

11.1 Aucun

12 Affaires diverses

12.1 Regroupement loisirs et sports présente une demande de soutien financier pour la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la finale des jeux du Québec à Rimouski

Résolution # 166-08-2023

Considérant que la finale provinciale des jeux du Québec-Été 2023 a eu lieu du 21 au 29 juillet dernier;

Considérant que deux (2) de nos jeunes citoyens ont participé à ces jeux;

Considérant qu'une demande de contribution financière a été déposée pour ces jeunes athlètes.

Pour ces motifs

Il est proposé par Claude Paquet

Appuyé par Jean Simard

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'octroyer un montant de 60 \$ au Regroupement loisirs et sport

12.2 Demande de villégiateur pour des travaux de réfection des km 1 à 5 du chemin de la Zec Brébeuf

Ce point est reporté à une séance ultérieure

13 Période de questions

Des citoyens manifestent leurs préoccupations en lien avec la fermeture imminente du dépanneur et demandent l'aide de la municipalité.

14 Levée de l'assemblée

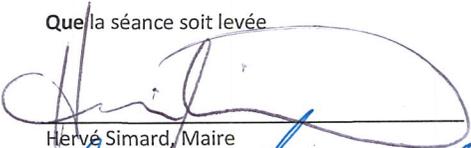
Comme tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

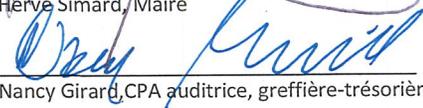
20:31

Il est proposé par Janic Gagnon

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que la séance soit levée


Hervé Simard, Maire


Nancy Girard, CPA auditrice, greffière-trésorière et directrice générale

166-08-2023

167-08-2023